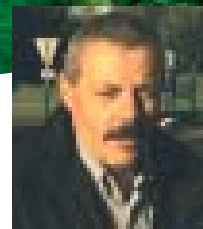


BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

2011 est une année de transition à plus d'un titre.

Après un creusement sans précédent de la dette et une aide conséquente apportée au monde de la finance, l'Etat se désengage et impose désormais une rigueur qui va pénaliser injustement les collectivités et particulièrement celles en expansion comme la nôtre.

La suppression de la taxe professionnelle voulue par le Président de la République (dont les effets sur l'emploi se font cruellement attendre ...) se traduit cette année par l'apparition d'une nouvelle colonne d'imposition sur la feuille du contribuable communal. En effet la part de la taxe d'habitation, perçue jusque-là par le Département, le sera désormais par les établissements publics de coopération intercommunale à savoir les communautés de communes ou d'agglomération, et donc par Limoges Métropole pour ce qui concerne Bonnac.

Les élus de Limoges Métropole ont souhaité, à cette occasion, mettre en place une taxation neutre pour le contribuable. Cette nouvelle colonne d'imposition ne reprend donc que les montants antérieurement versés au Conseil Général de la Haute-Vienne. Le paysage fiscal français n'en est pas simplifié pour autant...

En dépit de cet environnement législatif et économique plus que contraint, les élus veulent continuer à travailler sereinement au futur de la commune, surtout pour ses habitants, et à faire progresser notre patrimoine, nos équipements et services.

L'été sera propice aux travaux d'entretien routiers, à la rénovation de classes au groupe scolaire en plus des compléments d'équipements prévus. Des chantiers d'importance, notamment dans le domaine de l'assainissement, viendront dès septembre améliorer notre environnement.

Les deux mois que nous abordons doivent permettre à chacun de bénéficier d'un temps de relâche bien mérité pour tous, petits et grands. Bonne période estivale.

"L'actu" de Bonnac

→ Canicule

Comme l'an dernier, pour éviter tout nouveau drame → Suite page 3

→ Rappel pour les inscriptions !

Dernière ligne droite pour les éventuels retardataires concernant les inscriptions pour la rentrée de septembre en matière de transports scolaires → Suite page 3

→ Fête de la musique, vide greniers et balade gourmande

La Fête de la musique a également eu lieu à Bonnac, le 21 juin au centre-bourg et le 25 juin à l'ancienne école de Bled → Suite page 3

LA STRUCTURE INTERGENERATIONNELLE

Permettre aux seniors rencontrant des difficultés de demeurer à Bonnac → Suite page 2

→ Nouvelles rotations de bus Limoges - Bonnac

→ Ecole

→ Agenda

→ Journée « portes ouvertes » à la bibliothèque

→ Accueil des nouveaux arrivants

→ Horaires d'été pour la mairie



Le village de Salesse (2)

dossier
Le point
sur !
infos
"en direct"

"Brèves" page 4

dossier
Le point
sur !

LA STRUCTURE INTERGENERATIONNELLE

Permettre aux seniors rencontrant des difficultés de demeurer à Bonnac ; offrir des solutions de prise en charge des plus jeunes avant la scolarisation ; développer le lien social ; améliorer le service rendu aux familles ; tels sont les objectifs de la « structure intergénérationnelle » sur laquelle travaille la commune.

L'étude de faisabilité - financée en partie par la Région Limousin et l'Europe (voir Bonnac Infos n°10) - sur le projet de création de structure intergénérationnelle arrive dans sa partie finale.

Cette structure a vocation à regrouper sur un même site un accueil petite enfance, des logements adaptés pour des personnes âgées et des logements locatifs, notamment pour de jeunes couples. Avec un double objectif : offrir de nouveaux services (aux familles, aux seniors) et créer du lien social en favorisant les échanges entre les différentes générations.

L'objet de l'étude est d'apporter des réponses aux questions qui se posent aux élus (tous largement impliqués) : ce projet de structure intergénérationnelle répond-il à de véritables besoins ? Quel pourrait en être le contenu (localisation, nombre de places d'accueil pour la petite enfance, nombre de logements...) ? Quel en serait le coût, comment et avec qui pourrait-il être pris en charge ? Qui pourrait en assurer la gestion et dans quel cadre ?

L'étude - à laquelle ont été associés de nombreux partenaires potentiels (Protection Maternelle et Infantile, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité, bailleurs sociaux, Région) - a d'ores et déjà permis de vérifier que ce projet répondait à des besoins réels (cf. encadré).

Elle a également permis d'identifier un ou deux sites potentiels en centre bourg pour l'implantation de cette structure. Indispensable par rapport au contenu même du projet, cette localisation permettra en outre de conforter le pôle de services du centre bourg (commerces, maison médicale...) et le développement du lien social.

En matière d'accueil petite enfance, l'étude a permis de fixer à 18 le nombre de places d'accueil avec un agrément pour la rentrée de septembre 2012. Concernant le nombre de logements (logements adaptés pour les seniors et logements sociaux), plusieurs hypothèses sont encore en cours d'examen.

Dans tous les cas de figure, ce projet et son contenu vont évoluer rapidement, et Bonnac Infos ne manquera pas de vous en informer... ■

Une réponse à des besoins réels

Deux études menées par la Mutualité de la Haute-Vienne et par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne (intégrant également les données de la Mutualité Sociale Agricole) ont montré que le projet de structure intergénérationnelle répondait à de véritables besoins.

La population âgée de la commune est de 182 personnes (93 hommes et 89 femmes), dont 52 (29%) âgées de 75 à 79 ans et 55 (36%) de 80 ans et plus. La Mutualité a réalisé une enquête auprès de 80 personnes constituant un échantillon représentatif de cette population.

La majorité des personnes interrogées souhaite rester vivre chez elle le plus longtemps possible mais 13 personnes envisagent la possibilité d'être hébergées dans des structures dédiées aux personnes âgées.

Outre les demandes de services (aide à domicile, portage de repas, télé assistance), la majorité des personnes âgées interrogées désire avant toute chose ne pas être coupée de la vie sociale de la commune, de la famille, des amis, et être proche des commerces, moyens de transport (bus, taxi) et des services de proximité.

Concernant la petite enfance, la CAF a comparé la situation de Bonnac à celle de la moyenne des communes de moins de 2.000 habitants de la Haute-Vienne.

Bonnac a vu sa population croître de + 22,5% en 8 ans (+ 8,7% pour la moyenne) avec une taille des ménages de 2,7 personnes (2,5 pour la moyenne), un taux moyen de natalité de 1,4 (1,1 pour la moyenne) et un taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans de 89% (75% pour le département).

Sur Bonnac, 206 foyers (représentant 727 personnes, soit 52,9% de la population communale) perçoivent des allocations de la CAF et de la MSA, dont 179 avec enfants (soit un pourcentage de 86,9% contre 50% au niveau départemental). Ces allocataires ont 62 enfants de moins de 3 ans. Il est également à signaler que 42 personnes perçoivent l'allocation de complément de mode de garde, soit la garde à domicile ■

A la découverte de Bonnac...

Le village de Salesse (2)

Après l'histoire (*Bonnac Infos* n°11), coup de projecteur sur le patrimoine architectural de Salesse.

Même s'ils ont connu quelques modifications (remplacement de couvertures de paille par des toits de tuiles courbes, extensions), les bâtiments actuels existaient déjà pour l'essentiel au 16^{ème} siècle.

Les arpentements de l'époque définissent 3 types de maisons d'habitation - maisons de maître, de métayer, de laboureur - aux particularités bien identifiées (linteaux de cheminée en bois ou en pierres, escalier de bois ou de pierre, sol empierré ou dallé, cheminée à l'étage).

Avec des angles, linteaux et encadrements en granit taillé, les bâtiments sont de dimension très homogène, avec des longères de 8 à 10 mètres sur 30. Seule la maison de la famille Durand (Salesse bas) présente une architecture originale avec ses deux corps de bâtiment séparés par une grange, étable et écurie.

L'adduction d'eau a été réalisée en 1678, l'eau étant conduite à la mère fontaine - située dans la cour pavée - et distribuée dans quatre fontaines du village. Des deux grands lavoirs, il n'en demeure qu'un, l'autre étant à l'abandon.

Deux fours à pain existent encore dont le plus ancien est rallumé tous les ans par la société de chasse de Salesse.

Le village était entouré de murs qui existent encore autour du colombier-porche donnant accès à la cour pavée ■



Bonnac Infos remercie M. Jean Touyeras La Jourdanie pour toutes les informations qu'il a aimablement fournies sur Salesse et qui ont nourri cet article.

"L'actu" de Bonnac

→ Canicule

Comme l'an dernier, pour éviter tout nouveau drame lié à une éventuelle canicule estivale, des registres sont ouverts dans toutes les communes. Ils permettent à des personnes fragiles, qui seraient isolées pendant l'été, de se faire connaître et de s'inscrire pour qu'elles puissent être contactées en cas de forte chaleur afin de voir si elles rencontrent des problèmes ou difficultés.

Renseignements et inscriptions à la mairie au 05 55 39 93 01 ■

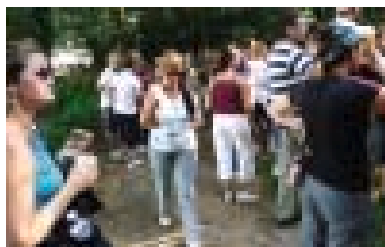
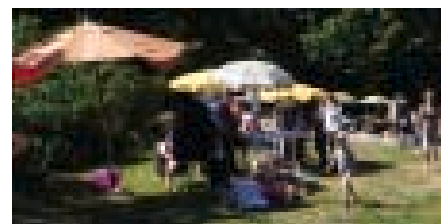
→ Rappel pour les inscriptions !

Dernière ligne droite pour les éventuels retardataires concernant les inscriptions pour la rentrée de septembre en matière de transports scolaires, de garderie et de restauration scolaire. Il en va de même pour les inscriptions à l'école de musique et de danse qui propose les disciplines suivantes : éveil musical, formation musicale (dès 7 ans), danse, piano, guitare, accordéon, violon, alto, violoncelle, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussions, claviers, base, batterie.

Renseignements et inscriptions à la mairie ■

→ Fête de la musique, vide greniers et balade gourmande

La Fête de la musique a également eu lieu à Bonnac, le 21 juin au centre-bourg et le 25 juin à l'ancienne école de Bled où, à l'initiative de l'Amicale des villages de Bled, musiciens en herbe locaux et chanteurs à textes ont côtoyé chanteuses de jazz et groupes divers (musique antillaise, pop rock, percussions...). Des événements qui seront reconduits l'an prochain. Autres manifestations, déjà bien installées celles-ci, le 2 juillet : le traditionnel vide greniers de Bled et la 3^{ème} édition de la Balade gourmande qui a permis de découvrir un nouveau parcours et s'est poursuivie par le toujours aussi convivial dîner sur la place devant la Maison du temps libre, dîner agrémenté par les airs (et pas de danse...) de l'association de Musique et danse traditionnelle de Bonnac Loisirs. Un grand merci aux musiciens ! ■



Infos "en direct"

A → **Nouvelles rotations de bus Limoges - Bonnac**
partir du lundi 5 septembre, la STCL met en service trois rotations de bus entre Limoges et Bonnac (deux dans le sens Bonnac -> Limoges et une dans le sens Limoges -> Bonnac). Celles-ci seront assurées du lundi au vendredi en période scolaire, par la ligne 18 (Place Winston Churchill à Limoges - Beaune les Mines). Les horaires sont

dans le sens Bonnac -> Limoges

Bonnac Bourg	6h 50	18h 08
Le Pont	6h 52	18h 10
Tramont	6h 53	18h 11
Le Chêne Vert	6h 56	18h 14
Beaune les Mines	7h 01	18h 19
Place Winston Churchill	7h 36	18h 54

dans le sens Limoges -> Bonnac

Place Winston Churchill	17h 20
Beaune les Mines	17h 54
Le Chêne Vert	17h 57
Maison Rouge	18h 00
Tramont	18h 02
Le Pont	18h 04
Bonnac Bourg	18h 05

De la fréquentation et de l'utilisation de ce service par les Bonnacois dépendra la généralisation de cette ligne...

→ Ecole

Il se passe toujours quelque chose à l'école de Bonnac... ! Pendant le mois de juin, l'Association des Parents d'Elèves (ADPE) a organisé pour les enfants une sortie randomisée en VTT et l'année scolaire s'est achevée par la traditionnelle kermesse organisée par les enseignants, avec tous les jours autant d'animations, de rires et de bonne humeur. Si en juillet et août, enseignants et enfants goûteront un repos bien mérité, l'école ne sera pas pour autant désertée avec son lot de travaux d'amélioration et de restauration (portillon de l'école sécurisé, peinture de deux salles de classe, travaux dans la cour) et l'installation de nouveaux jeux (table de ping-pong...)



→ Agenda

Après une accalmie en juillet et août, les événements et manifestations reprendront à la rentrée. A noter ainsi sur l'agenda du mois de septembre le vide-grenier de la table le 11 et le Rallye de la Bréjaude les 17 et 18. Le 1^{er} octobre se déroulera la traditionnelle Bourse aux vêtements. Autre événement à noter pour ce samedi 1^{er} octobre - c'est une première ! - la venue à la Maison du Temps Libre, à l'initiative de la commission municipale d'animation, de la célèbre Java des Gaspards avec un spectacle qui réglera les Bonnacois...

→ Journée « portes ouvertes » à la bibliothèque

La bibliothèque va prendre son rythme de croisière à compter du 1^{er} septembre avec 12 heures d'ouverture hebdomadaires. La bibliothèque sera ainsi ouverte les mardis de 16h à 18h30, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 16h à 18h30 et les samedis de 9h à 12h (fermeture les lundis et jeudis). Le prix de l'inscription est de 5 € par an pour les adultes (gratuit pour les mineurs). Pour découvrir ce nouvel équipement, tous les Bonnacois sont invités à une journée « portes ouvertes » qui aura lieu le samedi 17 septembre de 9h à 12h

→ Accueil des nouveaux arrivants

Le même samedi 17 septembre, la municipalité invite, à partir de 11h à la mairie, tous les nouveaux arrivants sur la commune à venir partager un moment de convivialité et faire mieux connaissance. Tous ceux qui font partie de ces nouveaux installés seront les bienvenus !

→ Horaires d'été pour la mairie

Du mercredi 20 juillet au mercredi 17 août inclus, la mairie sera fermée les mercredis après-midi

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15
EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087
Service des eaux : 05 55 45 62 36
Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85
Ecole : 05 55 36 66 06
Garderie : 05 55 36 86 30
Communauté d'agglomération
Limoges Métropole : 05 55 45 79 00
www.agglo-limoges.fr

"Brèves"

■ Recrutement

Du fait notamment d'absences prolongées, la mairie recherche une personne pouvant assurer, à temps partiel, des travaux d'entretien sur les différents bâtiments de la commune (mairie, salle des fêtes, école) et au restaurant scolaire ainsi que l'encadrement péri scolaire dès le mois septembre. Le contrat pourra être éventuellement renouvelé. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

■ Travaux

Pendant l'été, des travaux de voirie seront réalisés et permettront notamment d'améliorer la route de Bled et la rue de Bled. En matière d'assainissement et dans la 2^{ème} quinzaine du mois de septembre, des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif et de rénovation du réseau d'eau potable vont débiter sur les secteurs du bas bourg et de L'Age. La durée de ces travaux est estimée à un peu moins de quatre mois.

■ Appels d'offres pour les commerces

Après le dépôt du permis de construire pour les commerces, le dossier de consultation des entreprises a été finalisé. Les appels d'offre pour la réalisation des travaux sont en train d'être lancés afin que le choix des différentes entreprises puisse être effectué au début de l'automne.

■ Zone d'activités de Maison Rouge

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif de la future zone d'activités de Maison Rouge a été effectué et les derniers problèmes liés aux acquisitions foncières sont en voie de règlement. La SELI, à laquelle Limoges Métropole a confié l'aménagement de cette zone, devrait ainsi pouvoir débiter les travaux de viabilisation avant la fin de l'année.

■ Cré Art Soie

Depuis plus de 10 ans, l'association Cré Art Soie permet de s'adonner aux différentes techniques de la peinture sur soie. Les activités ont lieu les mardis de 19h 30 à 22h à la Maison du temps libre et des stages à thèmes, ouverts aux non adhérents, sont organisés sur des week-ends. La reprise se fera le 6 septembre et une séance d'essai est proposée pour découvrir cette activité. Pour tous renseignements, contacter Mmes Anne-Marie Bourdelas (05 55 39 47 98) ou Jacqueline Mayer (05 55 39 46 73).

BONNAC Infos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N° 12

juillet-août-septembre 2011

Claude Brunaud
Directeur de la publication

Chantal Berlanda
Claude Brunaud
Vincent Combelle
Martine Filleul
Viviane Gatinier
Solange Lage
Jean-Jacques Lamy
Comité de rédaction

Mairie de Bonnac
Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal
3^{ème} trimestre 2011

Tous droits de reproduction,
même partiels, sont interdits
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

Contacts "utiles"